

Affinités Pierre - Clôture de la troisième augmentation de capital

Communication - 17/06/2019



La SCPI Affinités Pierre a clôturé sa troisième augmentation de capital le 17 juin 2019.

Les souscriptions sont donc suspendues pendant le délai d'instruction imposé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour autoriser la SCPI Affinités Pierre à ouvrir une quatrième augmentation de capital.

Une information sur l'ouverture et les modalités de cette nouvelle augmentation de capital sera communiquée aussitôt l'autorisation de l'AMF obtenue.